Chapeiry

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAPEIRY - 74540
Séance du 27 octobre 2026

Nombre de Conseillers : **Délibération n°50/2026**

En exercice :	**15**
Présents :	**14**
Votants :	**15**

L'an deux mille vingt-six, le : vingt-sept octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Chapeiry dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CHARLES François, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 26/10/2026

PRESENTS :
AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal
AGUETAND-PIEMONTAIS Julien
BERTHET David
BETEND Claire
BIBOLLET Benoît
CHARLES François
COSTER Mathieu
DALEX Jérémy
GERMAIN Marie-Jeanne
GURCEL Virginia
HIERSO Georges
LAPERRIERE Véronique
PELLISSIER Stéphane
REDOUX-DUMERMUTH Chantal

ABSENTS : COURENQ-THOMAS Julie

Ont donné pouvoir : COURENQ-THOMAS Julie à CHARLES François

SECRÉTAIRE DE SÉANCE Monsieur BIBOLLET Benoît

Objet ; RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Rapporteur : Madame l'Adjointe au Maire

Le règlement intérieur pour la restauration scolaire et le périscolaire doit être actualisé pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article. L212-4 ;

Considérant l'existence d'un service périscolaire au sein de la commune ;

Considérant l'existence d'un système de réservation en ligne Eticket pour les services de restauration scolaire et périscolaire ;

Considérant la nécessité de formaliser et actualiser les conditions d'accès et d'utilisation à ces services par un règlement intérieur ;

Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :